



## Retard dans la livraison d'un camping car

-----  
Par Marie45

Bonjour,

Le 08 octobre 2013 nous avons signé un bon de commande pour l'achat d'un camping car. En date de livraison, le concessionnaire a indiqué : 15 - 20 avril 2014 si possible. Nous sommes le 13 mai 2014 et nous n'avons toujours pas reçu le véhicule. Lors de nos appels téléphoniques, on nous répond qu'il manquait une pièce et que le livreur a été renvoyé chez lui, ensuite qu'avec les jours fériés il ne pouvait pas rouler.... Le 15 avril nous avons versé l'intégralité du montant du véhicule comme précisé dans le bon de commande ( pour établir la carte grise ).

Quels recours avons-nous pour faire aboutir la livraison ? Nous avons déjà subi un préjudice financier ( réservation d'une chambre d'hôtel pour nous rendre à une réunion familiale alors que nous devons aller dans un camping )et règlement en totalité du véhicule que nous n'avons toujours pas.

Merci par avance de votre réponse.